

Lésigny, le 22 mars 2018

COMPTE-RENDU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.E.S.

Réunion du 16 mars 2018 à 19h

Nombre de Membres En exercice : Présents : Absents: 2

Le Conseil Syndical,

APPROUVE le précédent compte-rendu du 13 novembre 2017,

PREND ACTE du débat d'Orientation Budgétaire 2018 sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire, N'ADOPTE PAS le rapport des orientations budgétaires 2018 du Syndicat Intercommunal du C.E.S.,

DONNE son accord sur une participation aux frais de fonctionnement du gymnase d'un montant de 40 801.68 €

Séance levée à 20h00

Le Président du S.I du C.E.S,

Benoît SCHMIT

Affiché le : 27 mars 2018



Lésigny, le 11 avril 2018

COMPTE-RENDU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.E.S.

Réunion du 10 avril 2018 à 18h30

Nombre de Membres

En exercice:

8

Présents:

6 2

Absents :

Le Conseil Syndical,

- APPROUVE le précédent compte-rendu du 16 mars 2018,

PREND ACTE de la tenue du débat d'Orientation Budgétaire pris sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2018 dans les termes présentés en annexe concernant le Syndicat Intercommunal du C.E.S. ADOPTE le rapport des orientations budgétaires 2018 du Syndicat Intercommunal du C.E.S. intégrant les actions culturelles effectuées au collège.

Séance levée à 19h45

Le Président du S.I du C.E.S.

Benoît SCHMIT

Affiché le : 12 avril 2018



Lésigny, le 16 avril 2018

COMPTE RENDU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.E.S.

Réunion du 13 avril 2018 à 18h30

Nombre de Membres: 8

En exercice: 8 Présents: 6 Absents: 2

Le Conseil Syndical,

- APPROUVE le compte-rendu de la séance du 10 avril 2018.
- ADOPTE le compte de gestion 2017 du Syndicat Intercommunal du C.E.S.
- ADOPTE le compte administratif 2017 du Syndicat Intercommunal du C.E.S.
- PROCEDE à l'affectation du résultat 2017 du Syndicat Intercommunal du C.E.S.
- FIXE la participation des communes pour l'exercice 2018 au Syndicat Intercommunal du C.E.S.
- ADOPTE le Budget Primitif 2018 du Syndicat Intercommunal du C.E.S. PRECISE que le budget de l'exercice 2018 a été rétabli et voté par nature au niveau du chapitre, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle.
- DECIDE de verser une subvention de 330 € au Collège Les Hyverneaux à Lésigny pour le financement de livres et du transport pour l'organisation des « Prix de littérature pour la Jeunesse ».

Séance levée à 19h45

Le Président, Benoît SCHMIT

Affiché le : 18 avril 2018



Lésigny, le 22 octobre 2018

COMPTE RENDU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.E.S.

Réunion du 19 octobre 2018 à 20h00

Nombre de Membres: 8

En exercice: 8 Présents: 5 Absents: 3

Le Conseil Syndical,

- APPROUVE le compte-rendu de la séance du 13 avril 2018.

- APPROUVE la convention de participation de la ville d'Ozoir-la-Ferrière aux frais d'utilisation du gymnase Les Hyverneaux. AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention avec la ville d'Ozoir-la-Ferrière. PRECISE que cette convention vaut pour l'année scolaire 2017-2018. PRECISE que la participation financière de la ville d'Ozoir-la-Ferrière s'élève, pour l'année 2017-2018, à 549,48 €.
- APPROUVE la convention de prestations de services avec l'Office Culturel de Lésigny pour la mise en place d'actions culturelles et artistiques au collège Les Hyverneaux. AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention avec l'Office Culturel de Lésigny. PRECISE que cette convention vaut pour l'année 2018.
- **DECIDE** de verser une subvention de 200 € à l'Association Sportive du collège Les Hyverneaux à Lésigny pour l'achat de matériel sportif.

Séance levée à 21h00

Le Président, Benoît SCHMIT

muna/

Affiché le : 26 octobre 2018